

C.T.S. : synthèse de l'activité 2017



PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ

1. Objet

La Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS), créée en 1878, est une société d'économie mixte depuis 1912. Son actionnaire majoritaire est l'Eurométropole de Strasbourg, pour laquelle la CTS exerce, via un **contrat de concession**, à la fois l'exploitation des transports publics urbains de l'agglomération de Strasbourg et la maîtrise d'ouvrage du réseau de transports.

La CTS dépasse ainsi le seul rôle d'expert auprès de l'autorité organisatrice dans la définition du service, pour s'impliquer directement dans le développement du réseau de tram, le choix des technologies, la tarification, la construction, le financement et l'entretien des infrastructures. Concernant la **répartition des coûts**, la CTS finance les investissements liés au contrat de concession. L'Eurométropole couvre la charge d'investissement pour le renouvellement des biens et finance les extensions du tram.

Le Département du Bas-Rhin est le deuxième actionnaire de la société, à hauteur de 26,3%. Ce positionnement historique est notamment dû à sa contribution aux extensions du réseau de tramway et à l'activité de la Compagnie des Transports du Bas-Rhin (CTBR). Cette filiale de la CTS intervient sur 24 lignes interurbaines, objet d'une délégation de service public du Département du Bas-Rhin jusqu'au 31 décembre 2016 avant transfert à la Région Grand Est. Outre des lignes régulières, la CTBR développe des lignes saisonnières et touristiques selon un partenariat toujours actif avec le Département du Bas-Rhin (Europa Park Rust, Mont Sainte-Odile/Champ du feu).

Inscrite dans une démarche de développement durable, la CTS veille à la connexion avec les autres modes de transports, la réduction des consommations énergétiques et la production d'énergie renouvelable. Par ailleurs, la CTS mène une politique en faveur d'une meilleure accessibilité des transports pour les personnes à mobilité réduite (réseau de tramway accessible et 241 bus mis en accessibilité au 31 décembre 2016) et pour les personnes malvoyantes (nouvelles générations d'écrans d'information en station de tram). La CTS produit chaque année un rapport social, sociétal et environnemental.

La CTS compte 137 700 abonnés et une fréquentation à hauteur de 119,7 millions de voyages sur l'année 2017, représentant 88,7 millions de déplacements.

Le contrat de concession de l'Eurométropole arrivant à échéance en 2020, un nouveau **contrat de performance** a été conclu en juin 2017 avec l'Eurométropole de Strasbourg pour répondre aux attentes de qualité de service et viser l'économie de 5 millions d'euros sur les dépenses annuelles de la CTS.

2. Actionnariat 2017

Eurométropole de Strasbourg	52,37%
Département du Bas-Rhin	26,31%
Transdev	12,5%
Caisse des dépôts et consignations	4,16%
Electricité de Strasbourg	1,57%
Ville de Strasbourg	0,76%
Autres actionnaires privés	2,33%

3. Effectifs en 2017

La CTS compte 1 539 personnes salariées au 31 décembre 2017 (-1% par rapport à 2016) et 1 681 salariés pour l'ensemble du groupe CTS, dont les deux tiers sont agents de conduite. La CTS fait ainsi partie des 10 premiers employeurs du Bas-Rhin en nombre de salariés.

4. Conseil d'Administration au 31 décembre 2017

PRÉSIDENT

M. Alain FONTANEL, Vice-Président de l'Eurométropole et 1^{er} Adjoint au Maire de Strasbourg

DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Jean-Philippe LALLY

LES VICE-PRÉSIDENTS

M. Sébastien ZAEGEL, Conseiller Départemental du Bas-Rhin et maire de Geispolsheim

M. Pierre PERRIN, Conseiller eurométropolitain et maire de Souffelweyersheim

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LA CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN

M. Etienne BURGER, Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin

M. Yves LE TALLEC, Conseiller Départemental du Bas-Rhin

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

M. Robert HERRMANN, Président de l'Eurométropole et Adjoint au Maire de Strasbourg

M. Roland RIES, Maire de Strasbourg et 1^{er} Vice-Président de l'Eurométropole

Marie-Dominique DREYSSE, Conseillère eurométropolitaine et adjointe au maire de Strasbourg

Mme Fabienne KELLER, Conseillère eurométropolitaine et Sénatrice du Bas-Rhin

Mme Anne-Pernelle RICHARDOT, Conseillère eurométropolitaine et Adjointe au Maire de Strasbourg

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES ACTIONNAIRES PRIVÉS

M. Francis CHAPUT, directeur de l'Urbain de la TRANSDEV

Mme Laurence DEHAN, Directrice régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations

CENSEURS

M. Harald KRAPP, adjoint au maire de Kehl

Alain JUND, vice-président de l'Eurométropole

M. Frédéric BAVEREZ, directeur exécutif groupe France Keolis

BILAN DES ACTIVITÉS 2017

1. Bilan annuel du service CTS et des activités

La **fréquentation** du service connaît une hausse de 2,8% entre 2016 et 2017, avec 119,7 millions de voyages enregistrés sur l'année, malgré une offre kilométrique de transports stable à +0,1%. Par rapport aux réseaux français de même taille, la CTS affiche des ratios très compétitifs avec près de 250 voyages par an et par habitant sur le territoire de l'Eurométropole et 137 700 abonnés (+2,4% par rapport à 2016), facilités par une tarification solidaire en fonction des ressources des ménages. Ces recettes couvrent 46,4% des dépenses de fonctionnement (44,4% en 2016), alors que ce taux est de 36% en moyenne pour les réseaux de transports en commun en site propre des agglomérations de plus de 250 000 habitants.

Après le prolongement des lignes A et E du tramway vers Illkirch Graffenstaden en 2016, l'**offre** proposée en 2017 a été enrichie par la mise en service du projet emblématique d'extension de la ligne D jusqu'à la gare de Kehl. Fin 2017, le réseau CTS tram et BHNS représente 45,5 kilomètres d'infrastructures et 71,8 kilomètres de lignes commerciales.

La CTS a poursuivi ses efforts de **qualité de service** et de compétitivité en 2017, afin de se positionner en vue du renouvellement du contrat de concession en 2020 et de répondre aux attentes de son autorité organisatrice. Cette démarche s'est matérialisée par la signature d'un **contrat de performance**, qui vise l'économie de 6 millions d'euros sur le montant annuel de la contribution versée par l'EMS, dans le respect des objectifs de qualité. En cas d'atteinte des objectifs du contrat, l'Eurométropole s'engage à étudier l'opportunité d'une relation de type « in house » au-delà de 2020.

Ce nouveau cadre d'action s'est traduit par l'adaptation du **projet d'entreprise**, ainsi que par la préparation d'un avenant au **contrat de concession**, portant sur les paramètres financiers, les objectifs de fréquentation, la nouvelle billétique et les investissements liées aux lignes structurantes « L ». Une convention d'exploitation a également été signée avec TDK, l'opérateur de la Ville de Kehl pour le tronçon de la ligne D du tramway situé sur le territoire allemand.

Plusieurs **projets** ont été menés au cours de l'année 2017. Le projet phare d'extension du tram D vers Kehl a donné lieu à une première mise en service jusqu'à la gare, après trois ans d'un chantier exceptionnel, qui s'est suivie d'un Tram Fest des deux côtés du Rhin. Le prolongement de la ligne vers le centre-ville de Kehl, opération pour laquelle la CTS n'est pas maître d'ouvrage mais occupe un rôle de conseil, a été lancé en 2017. Les travaux d'extension de la ligne E vers Robertsau ont également débuté en juin 2017 et prévoient 1,7km de rail supplémentaire mieux intégrés à l'environnement naturel. Enfin, les 140 ans de la CTS ont donné lieu au déploiement un nouveau logo, à une exposition rétrospective et à la publication d'un ouvrage « l'art du mouvement depuis 140 ans ».

Des **opérations d'entretien** et de renouvellement des voies de tramway ont été menées conformément au plan pluriannuel de modernisation du réseau, nécessitant des travaux lourds réalisés entre l'été et la Toussaint 2017. La mise aux normes d'accessibilité de la station Ancienne Synagogue Les Halles a également été réalisée.

Au niveau du **matériel roulant**, 11 rames Citadis nouvelle génération ont été réceptionnées en 2017 parmi les 22 attendues, interopérables sur l'ensemble du réseau et homologués pour circuler sur territoire allemand. Cette commande permet d'absorber la hausse de fréquentation observée depuis 2009, de renouveler une partie des rames et de répondre aux nouveaux projets d'extension. 2 rames Eurotram mises en service en 1994 ont été démantelées après récupération et tri de pièces. Par ailleurs, 41 rames Citadis en service font toujours l'objet d'une grande révision jusqu'en 2020, tandis que la phase de révision des 26 Eurotram s'est achevée en 2017. Au niveau du matériel de bus, un marché pour l'acquisition de 7 bus articulés a été signé et le programme de révision pour allonger la durée de vie du parc actuel s'est poursuivi.

Le **service commercial** a été enrichi et ajusté en 2017. La ligne de bus 2 a été prolongée jusqu'au jardin des Deux Rives en cohérence avec la ligne de tram D. La ligne 15 entre Ligolsheim et Robertsau est devenue une ligne structurante L1 avec voies dédiées, priorités aux feux, meilleur service voyageurs au niveau des arrêts et meilleure amplitude horaire. Un nouveau circuit « Taxibus » a été mis en place en complément des lignes de bus pour les communes du sud et sud-ouest de l'Eurométropole. Dans le secteur de La Wantzenau, une offre « Flexhop » à la demande a été mise en place pour la desserte de la zone d'activité et un arrêt régulier à la gare a été instauré. La mise en place du ticket secours à 2€ a provoqué une baisse des ventes à bord, permettant de fluidifier la montée dans les véhicules et d'améliorer la vitesse commerciale des lignes. En parallèle, les tickets unitaires et par lots sont proposés à prix plus avantageux dans les guichets automatiques et points relais CTS couvrant l'ensemble de l'Eurométropole, sur support dédié ou sur une nouvelle carte badgeo multi. Une application mobile CTS a été développée pour obtenir des informations de déplacement, de trafic et acheter des titres dématérialisés.

En matière de **responsabilité sociale**, les négociations annuelles 2017 se sont achevées en juin par la signature d'un accord, dans le contexte particulier du contrat de performance. Un nouvel accord d'intéressement et une prolongation de l'accord visant à l'amélioration des conditions de travail ont également été passés. L'effort global de formation continue s'est poursuivi (3,6% de la masse salariale consacrée), 43 salariés ont été recrutés en CDI en 2017 et 16 nouveaux contrats d'alternance ont été conclus. Le taux d'accidents de travail a augmenté de 2,45%, le taux d'inaptitude a en revanche poursuivi sa baisse (6,2 ETP en 2017) et le taux d'absentéisme global a atteint 5,6% contre 6,2% en 2016. A noter que les incidents sérieux de délinquance sur le réseau ont augmenté de 9%. Le taux d'emploi d'effectif féminin s'est maintenu au niveau de 16%. La participation de l'entreprise aux modes d'accueil à la petite enfance s'est maintenue avec 15 places réservées et un budget annuel de 90 000€. Enfin, l'emploi de personnes en situation de handicap est passé de 67 à 73 agents.

Au niveau de sa **politique de développement durable**, la CTS a poursuivi sa politique volontariste de formation à l'écoconduite, d'augmentation de la part de bus roulant au gaz naturel, d'action en faveur de la biodiversité en ville. L'expérimentation de bus 100% électrique a été prolongé avec 3 nouveaux essais et l'ensemble du parc bus diesel bénéficie désormais de la solution GTL qui réduit les émissions de particules fines. Par ailleurs, un vaste projet de centrales photovoltaïques a été lancé en 2017 sur le patrimoine de la CTS via un tiers investisseur : 4 sites ont déjà été retenus par la CRE sur 14 850 m² au total.

2. Bilan annuel du groupe CTS

Le groupe CTS intègre deux autres sociétés : la Compagnie des Transports du Bas-Rhin (CTBR) et Strasbourg Mobilités.

Filiale de la CTS à 61%, la **CTBR** est chargée de l'exploitation des 24 lignes interurbaines dans le Bas-Rhin (Réseau67). En 2017, elle évolue à effectif constant avec 127 salariés en 2017, dont 104 conducteurs. Suite au transfert de la compétence des transports interurbains à la Région Grand Est le 1^{er} janvier 2017, le Département du Bas-Rhin reste en interaction avec le Réseau67 pour le développement de navettes touristiques (navette des neiges, Mont Sainte-Odile, Europapark), qui est un axe fort de la stratégie de la CTBR. Le Département est également partie prenante des projets de transports en site propre sur le réseau routier départemental, tel que le transport en site propre ouest strasbourgeois (TSPO).

Filiale de la CTS à 70%, **Strasbourg Mobilités** a pour mission de développer les mobilités douces et complémentaires au transport public urbain, notamment le vélo. La société gère ainsi le dispositif Vélhop et permet de développer des solutions multimodales de mobilité urbaine avec 6 autres membres associés, qui a notamment conduit à la mise en place du PassMobilité, étendu suite à un accord conclu avec la SNCF.

3. Situation financière 2017

Le chiffre d'affaires, qui couvre une large partie des dépenses de la CTS, progresse de 5,8%, incluant les compensations au tarif et sur les titres sociaux et familiaux que verse l'Eurométropole de Strasbourg. Les **recettes** encaissées directement auprès des clients sont en hausse de 5,6%, soit 2,8 millions d'euros de recettes supplémentaires, étant données la hausse de fréquentation de 2,8% et l'augmentation des tarifs de 2,24% au 1^{er} juillet 2016 et de 1,61% au 1^{er} juillet 2017. L'ensemble des recettes couvre désormais 46,4% des dépenses de fonctionnement des réseaux.

Cette évolution est compensée par une baisse de la contribution de l'Eurométropole de Strasbourg, qui s'élève à 65,6 M€ en 2017 (-1,6 M€ par rapport à 2016 soit -2,4%). Cette participation est la conséquence de l'évolution de l'offre et de l'évolution positive du trafic et des recettes.

Le résultat comptable d'exploitation reste négatif mais s'améliore, passant de -410 K€ en 2016 à -318K€ en 2017 (-1 628K€ en 2014), les charges d'exploitation ayant légèrement moins augmenté (+1,2%) que les produits (+1,3%).

En raison d'une diminution des produits nets liés aux amortissements dérogatoires et des rappels de taxes liées à la fiscalité de l'énergie, le résultat net se traduit par une perte nette comptable de 363K€.

Le taux de fraude est évalué à 10,7% en 2017, contre 9,7% en 2016. Bien que la CTS se situe parmi les meilleurs réseaux français en la matière, une **lutte plus efficace contre la fraude** a été mise en place depuis le 1^{er} décembre 2017, comprenant une hausse des tarifs des amendes, ainsi que de nouvelles méthodes et une intensification des contrôles.

RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2017

	2017	2016	2015	2014
Capital Social	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Chiffre d'affaires net	80 486 755	76 073 744	74 407 647	74 049 940
Résultat d'exploitation	- 318 060	- 409 685	- 1 225 500	- 1 628 117
Résultat financier	259 515	393 897	540 917	794 483
Résultat courant avant impôt	- 58 545	- 15 788	- 684 583	- 833 633
Résultat exceptionnel	- 372 473	323 880	1 209 826	1 398 186
Impôt sur les bénéfices	- 68 224	- 73 600	- 81 899	- 64 476
Résultat net comptable	- 362 794	381 693	607 142	629 028

4. Perspectives

Après deux années de mise en service d'extensions de tramway à Illkirch et à Kehl, l'année 2018 sera axée sur la consolidation du réseau et une restructuration du service au nord de l'agglomération, avec la création de deux lignes de bus structurantes de type « L ». L'offre kilométrique de bus réalisée en propre par la CTS devrait baisser de 9,8%, compte-tenu du développement d'offres sous-traitées. Par ailleurs, l'extension du tram D vers la mairie de Kehl sera mise en service, tandis que les travaux d'extension des lignes E vers la Robertsau et F vers Koenigshoffen vont se poursuivre. L'évolution de l'offre globale devrait être en augmentation de 2% en 2018.

En application du contrat de performance, une attention particulière sera portée à la qualité de service et des économies seront générées par une augmentation de la productivité d'exploitation, une lutte renforcée contre la fraude, l'optimisation de la maintenance et la maîtrise de l'absentéisme.

La progression du chiffre d'affaires de la CTS et sa maîtrise des coûts conduisent à renforcer sa part d'autofinancement, tout en conservant sa vocation de service public. La poursuite de cette tendance devrait amener la société en bonne position d'ici la fin du contrat de concession prévu en 2020.

En cas de satisfaction du contrat de performance, **la CTS pourrait envisager une modification de ses statuts pour évoluer en Société Publique Locale (SPL).**

L'intention est notamment renforcer la complémentarité des réseaux de transport, mais aussi de développer une qualité de service et une expertise locale dans la durée, à l'instar des compagnies de transports des grandes agglomérations européennes, notamment suisses et allemandes. Cette évolution a été évoquée en Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 29 juin 2018.

Lors du débat public, la question de la présence du Département du Bas-Rhin dans la gouvernance de cette nouvelle SPL a été abordée, le Président de l'Eurométropole laissant ouverte cette possibilité en fonction de sa faisabilité juridique. L'étude de montage de cette société se poursuit en 2018.